

Compte rendu de séance

Séance du 30 Juillet 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	11

Date de la convocation
23/07/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Publication du :02/08/2018

L'an 2018, le 30 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur LERAY Yves, (Maire).

Présents : M. LERAY Yves, Maire, M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BERRUYER Cyrille, M. BELLIER Dany, Mme BEZIER Sylvie, M. JAMET Jean-Yves, Mme LEGRAND Sandrine, M. PELÉ Rémy, M. ROUAULT Renan

Excusés : Mme DESEVEDAVY Marie-Hélène
Absent(s) : M. BUSNEL Rémy, M. MACÉ Marcel, Mme ROCHELLE Christelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme LEGRAND Sandrine

Objet(s) des délibérations

2018 -046 - Salle des Marronniers - Avenant N° 2 sur lot N° 1 : VRD :
2018 -047 - Salle des marronniers - Avenant N°1 sur lot N° 12 : Plomberie
2018 -048 - Salle des marronniers : Avenant N°1 sur lot N° 2 : Gros œuvre/maçonnerie
2018 -049 - Salle des marronniers : Avenant N°1 sur lot N° 10 : revêtements de sols souples
2018 -050 - Décision modificative N°1 - Budget communal 2018 :
2018 -051 - Versement amendes de police :
2018 -052 - Dissolution du Syndicat du Lycée de Combourg :
2018 -053 - Lotissement de Bellevue :
2018 -054 - Achat de tableaux blancs pour cantine :

2018 -046 - Salle des Marronniers - Avenant N° 2 sur lot N° 1 : VRD :

Mr le Maire fait part au conseil municipal de travaux supplémentaires sur le lot VRD, concernant les travaux suivants :

- Travaux supplémentaires pour donner suite à la modification de la cour pour création d'une aire de jeux
- Moins-value pour travaux non réalisés.

Le montant de ces travaux supplémentaires est de **3311.00€ HT**

Après délibération, le conseil municipal accepte ces travaux supplémentaires et autorise, Mr Le Maire à signer l'avenant correspondant. Le marché du lot VRD passe à **34635.80€HT**

2018 -047 - Salle des marronniers - Avenant N°1 sur lot N° 12 : Plomberie

Mr le Maire fait part au conseil municipal de travaux supplémentaires sur le lot Plomberie, concernant les travaux suivants :

- Alimentation en eau du bâtiment à partir de la classe maternelle : 921€HT

Après délibération, le conseil municipal accepte ces travaux supplémentaires et autorise, Mr Le Maire à signer l'avenant correspondant. Le marché du lot Chauffage ventilation plomberie équipements sanitaires passe à **23169.96€HT**

2018 -048 - Salle des marronniers : Avenant N°1 sur lot N° 2 : Gros œuvre/maçonnerie

Mr le Maire fait part au conseil municipal de travaux supplémentaires sur le lot Gros œuvre/maçonnerie, concernant les travaux suivants :

- Longrine portail : 458.96€HT

Après délibération, le conseil municipal accepte ces travaux supplémentaires et autorise, Mr Le Maire à signer l'avenant correspondant. Le marché du lot Gros œuvre/maçonnerie passe à **24062.30€HT**

2018 -049 - Salle des marronniers : Avenant N°1 sur lot N° 10 : revêtements de sols souples

Mr le Maire fait part au conseil municipal de travaux supplémentaires sur le lot revêtements de sols souples concernant les travaux suivants :

- Suppression de la fourniture et de la pose d'un joint fait par le lot maçonnerie : -248.22€HT

Après délibération, le conseil municipal accepte ces travaux en moins et autorise, Mr Le Maire à signer l'avenant correspondant. Le marché du lot sols souples passe à **2492.97€HT**

2018 -050 - Décision modificative N°1 - Budget communal 2018 :

Afin de pouvoir payer les travaux supplémentaires de la salle des marronniers, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder aux opérations suivantes sur le budget communal 2018 :

Article 2315-41 : travaux salle de motricité : +5000€

Article 2315-42 : travaux habitat groupé : -5000€

Après délibération, le conseil municipal autorise cette modification budgétaire

2018 -051 - Versement amendes de police :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que lors de sa séance du 25 juin 2018, la commission permanente du Conseil Départemental a attribué à notre commune, une subvention de 4364€ au titre des amendes de police. Cette subvention est attribuée à la commune pour les travaux de « voie piétonne » -route de Rimou.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- D'approuver ce financement
- D'exécuter les travaux dans les plus brefs délais.

2018 -052 - Dissolution du Syndicat du Lycée de Combourg :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les conséquences comptables et budgétaires de la dissolution du syndicat mixte du Lycée de Combourg, prononcé par arrêté préfectoral, le 16 juillet 2018.

Il y a lieu d'intégrer l'excédent de fonctionnement du syndicat du Lycée de Combourg, soit une somme de **545.02€** pour notre commune, dans le budget communal, sur l'article 002.

Après délibération, le conseil municipal est favorable à la reprise, dans le budget communal, sur l'article 002 des résultats indiqués ci-dessus.

2018 -053 - Lotissement de Bellevue :

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 14 septembre 2012 relative à la vente des terrains du lotissement « Bellevue », fixant la somme forfaitaire de 1000€ à verser par les acquéreurs, lors de la signature du compromis.

Il informe le conseil municipal, que des acquéreurs potentiels ont des difficultés financières à avancer cette somme de 1000€. Il demande donc au conseil municipal de revoir les modalités de réservation des terrains du lotissement de Bellevue.

Après délibération, le conseil municipal décide de modifier la délibération du 14 septembre 2012 à partir du **1^{er} août 2018**, de la façon suivante :

Annuler :

- Une somme forfaitaire de 1000€ sera versée par les acquéreurs, lors de la **signature du compromis**.

Et remplacer par :

- Une somme forfaitaire de **500€** sera versée par les acquéreurs, lors de la **signature du compromis**.

2018 -054 - Achat de tableaux blancs pour cantine :

Mr le Maire informe le conseil municipal, qu'il est nécessaire d'acquérir deux tableaux blanc laqué pour la cantine municipale.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de chez BRUNEAU pour un montant de 102.40€ HT

Questions diverses :

Rue des Cormiers : Recouper les végétations qui repoussent sur la souche

Lotissement des Glycines : Prévoir un élagage le long de la 1^{ère} et la 2^{ème} maison. Soit les propriétaires le font eux-mêmes et récupèrent le bois, soit la commune le fait et demande aux propriétaires d'enlever leur grillage.

Lotissement des jonquilles : Enlever les 3 cerisiers en face de chez Mr MABILAIS.

Vente pierres : Vu la demande d'achat de Mr PRIOUL, se renseigner sur le prix de la pierre près de l'entreprise CFC CONSTRUCTIONS.

Rapport annuel SI des eaux de la vallée du Couesnon :

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017 est présenté au Conseil Municipal, conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal approuve ce rapport.

Séance levée à : 21:45

*En mairie, le 01/08/2018
Le Maire
Yves LERAY*